

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officiel des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 146-21

Le 5 août 2021

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Inter Pipeline Ltd. (IPL)
Plan d'arrangement**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer qu'Inter Pipeline Ltd. (« Inter Pipeline » ou la « société ») (TSX : IPL) a annoncé aujourd'hui qu'elle déposait son deuxième avis de modification de sa circulaire des administrateurs (« l'avis de modification ») concernant la recommandation du conseil d'administration d'Inter Pipeline (le « conseil ») selon laquelle les actionnaires devraient accepter l'offre publique d'achat révisée déposée le 19 juillet 2021 (« l'offre révisée de Brookfield »).

Selon l'offre révisée de Brookfield, chaque actionnaire d'Inter Pipeline peut choisir de recevoir, pour chaque action d'Inter Pipeline, 20,00 \$ en espèces ou 0,25 action à droit de vote subordonnée et échangeable de catégorie A de Brookfield Infrastructure Corporation (une « action de BIPC »), ou, uniquement pour les actionnaires canadiens admissibles d'Inter Pipeline qui souhaitent bénéficier d'un report d'impôt à des fins fiscales, un quart (0,25) d'un titre échangeable (chacune, une « part échangeable ») émise par une filiale indirecte de Brookfield (« Exchange LP »), sous réserve d'une répartition proportionnelle établie en prenant compte les actions de BIPC et les parts échangeables.

Il est recommandé aux actionnaires d'IPL d'effectuer une soumission dans le cadre de l'offre de Brookfield Infrastructure avant la date et l'heure d'expiration le 6 août 2021 à 17 h (heure des Rocheuses).

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés